

Assemblée nationale

Les députés togolais retournent à l'hémicycle

Conformément aux dispositions de l'article 55 alinéa 2 de la Constitution, la première session ordinaire de l'année 2020 s'est ouverte hier mardi 3 mars 2020 à 09 heures au siège de l'Assemblée nationale. Plusieurs personnalités ...



PAGE 3

INCLUSION FINANCIERE



Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

Madame ALIDOU Oumou, couturière, se prend en charge grâce au produit AJSEF

Ce mercredi, Echos des bénéficiaires des produits FNFI nous transporte à Sarakawa, dans la préfecture de Doufelgou pour mettre sous les feux de la rampe les témoignages de Madame ALIDOU Oumou, couturière qui peut aujourd'hui se réjouir ...

PAGE 2



ECONOMIE



Infrastructure

Vers la construction d'une zone industrielle ultramoderne à Agbélouvé

Le Togo disposera bientôt d'une zone industrielle ultramoderne. Le projet est piloté par la Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCIT). L'initiative sera mise en place avec l'appui de la société allemande Sun Farming Food & Energy et permettra de créer plusieurs emplois.

PAGE 5

Présidentielle 2020 / Résultats définitifs

La victoire de Faure Gnassingbé confirmée par la Cour constitutionnelle

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Pluie à Lomé: Peut-on enfin dire adieu à la chaleur ?

Au moment où l'on s'y attendait le moins, une première pluie a arrosé la ville de Lomé hier matin. Après quelques semaines de fortes chaleurs, peut-on dire que la fraîcheur est de retour ?

Au sortir de l'harmattan, les populations togolaises, celles de Lomé en l'occurrence ont été confrontées à une chaleur sans précédent. Le changement brusque de température après un harmattan faible et de courte durée a étonné plusieurs personnes. D'ailleurs l'harmattan a dû faire un retour inattendu avant de définitivement prendre congé.

La chaleur a ensuite pris le dessus. De jour comme de nuit, elle chauffait. Le soleil dardait dans le ciel et renforçait cette chaleur torride. Pas moyen de rester dans les habitations en pleine journée. Les climatiseurs et ventilateurs tournaient à fort régime. Nos compatriotes n'en pouvaient plus. En effet, ce type de chaleur est tout simplement insupportable ...

PAGE 3

Musique / My'Arah

« Elévédé », un Freestyle de douleur

On ne peut pas parler de la scène Hip Hop togolaise sans faire mention de la chanteuse et rappeuse « Myra ». « Elévédé » est un freestyle qu'elle vient de sortir. Ce freestyle, ...

PAGE 9

Réclamation d'un second tour

Agbéyomé Messan Kodjo veut-il être pris au sérieux ?

Depuis la proclamation des résultats provisoires de l'élection présidentielle du 22 février par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), l'un des candidats conteste et déclare avoir gagné dès le premier ...



PAGE 11



SOMMAIRE

BOAD
1 209 projets financés dont 72,8% pour le secteur public



P 5

Talent togolais
Ouro-Agoro Ismaïl, un cocktail de technicité et de puissance



P 10

Liga 26^e journée
Comment un transcendant Réal a-t-il réussi par égratigner un piteux Barça ?



P 10

Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

Madame ALIDOU Oumou, couturière, se prend en charge grâce au produit AJSEF

Ce mercredi, Echos des bénéficiaires des produits FNFI nous transporte à Sarakawa, dans la préfecture de Doufelgou pour mettre sous les feux de la rampe les témoignages de Madame ALIDOU Oumou, couturière qui peut aujourd'hui se réjouir de pouvoir se prendre en charge grâce à son installation facilitée par le FNFI grâce au produit AJSEF.

Nous sommes à Sarakawa, préfecture de Doufelgou. Dans une concession très modeste, une case en terre battue aux murs délabrés, voilà ce qui sert d'atelier à ALIDOU Oumou, 32 ans, couturière dont l'installation a été facilitée il ya un an par le Fonds National de la Finance Inclusive, par le biais du crédit jeune AJSEF.

" Je n'ai pas honte de vous dire que je vivais dans un état de pauvreté très avancé. Dieu seul sait, c'est très difficilement que j'ai pu apprendre le métier de couturière chez une amie de la famille. Mon parcours n'a pas été facile, avec deux enfants dont je m'en occupe toute seule c'était très difficile de pouvoir subvenir à mes besoins. La formation achevée, pas de moyens non plus de pouvoir acheter une première machine et

pouvoir me lancer. Dieu merci, un jour de marché, PROMOFINANCE, une institution de microfinance partenaire du FNFI est venu ici à Sarakawa pour entretenir les femmes sur les différentes opportunités offertes par le FNFI pour se lancer dans une activité génératrice de revenus. C'est justement au cours de cette séance d'information qu'il nous a été présenté le produit AJSEF. Sincèrement je n'avais fait aucune expérience dans le passé avec les institutions de microfinance, car pauvre que je suis je ne pensais pas être éligible aux conditions avec toutes les garanties qu'imposent souvent les microfinances."

Rapprocher les services financiers des groupes les plus vulnérables, c'est bien là l'essence du FNFI qui depuis 2014 à travers

de solides Prestataires de Services Financiers desservent toutes les localités du pays, le renforcement de tous les mécanismes d'inclusion étant prôné par l'axe 3 du Plan National de Développement de notre pays.

" Sans hésiter nous nous sommes constituées en groupe solidaire, trois jeunes dames qui avaient appris la couture dans le même atelier que moi. Nous avons donc été formés en gestion de crédit et entretenus sur comment planifier nos activités et être sûr de pouvoir honorer nos engagements vis-à-vis des remboursements. La formation a été très bénéfique pour nous. C'est donc après la formation, que nous avons obtenu le crédit. Moi j'ai obtenu un crédit de 200.000 FCFA conformément à



Madame ALIDOU Oumou

ma demande, de quoi me permettre de pouvoir acheter une machine à coudre et pouvoir lancer mes activités. Quel soulagement de pouvoir exercer le métier de ses rêves. Très vite, j'ai débuté

mon activité. Avec une machine désormais à mon actif et toutes les compétences d'exercer, je réalise mon rêve qui est celui d'être mon propre patron."

KD

Ceci est un programme du Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG. LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolalkina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yaglia

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

... Les spécialistes de la météorologie nationale ont conseillé à tout le monde de s'hydrater régulièrement et de s'asperger d'eau froide souvent. Même en pleine nuit, il est possible de se réveiller si l'on ressent de la chaleur à un niveau élevé, pour s'asperger

d'eau froide. Cette situation était devenue invivable. Et comme pour dire que les prières de nos compatriotes concernant un départ précoce de la chaleur sont sur le point d'obtenir une réponse favorable, l'on apprend dans l'après-midi du lundi dernier que la ville de Kpalimé à 120 km au

nord-ouest de Lomé a enregistré une pluie. Bien que Kpalimé et Lomé ne soient pas dans la même région et que tout le monde sache que la préfecture de Kloto connaît souvent une pluviométrie particulière, cette nouvelle a donné un peu d'espoir aux habitants de la capitale. Après tout, les deux villes ne

sont-elles pas séparées que par une centaine de km ? Toutefois, rien ne présageait d'une pluie à Lomé dans les heures qui suivraient.

C'est donc avec joie que les habitants de Lomé ont accueilli une petite pluie hier matin. L'on peut en tout cas se réjouir de

constater que la chaleur baisse. Mais cela sera-t-il de longue durée ? Est-ce déjà la saison des pluies ? Les Togolais pourront-ils maintenant retrouver un doux sommeil ? Les jours à venir nous édifieront. Pour l'instant, l'on remarque que le ciel reste couvert. C'est sans doute un bon signe.

Edem D.

Présidentielle 2020 / Résultats définitifs

La victoire de Faure Gnassingbé confirmée par la Cour constitutionnelle

La Cour constitutionnelle du Togo a, hier, lors d'une audience solennelle confirmé la réélection du chef de l'Etat Faure Gnassingbé dès le premier tour du scrutin présidentiel du 22 février dernier. Après délibération par la Cour, le candidat du parti Union pour la République (Unir) s'en sort avec un score de 70,78% contre 19,46% pour son rival, l'ancien Premier ministre Agbéyomé Messan Kodjo du Mouvement patriotique pour la démocratie et le développement (MPDD).

« La proclamation des résultats définitifs de l'élection présidentielle en ce jour par la Cour constitutionnelle marque l'aboutissement d'un processus électoral démocratique, libre, inclusif et transparent. Au-delà de l'expression de ma gratitude pour la confiance renouvelée, je tiens à vous dire mon admiration pour la maturité politique et démocratique dont vous avez massivement fait montre », a écrit l'heureux gagnant sur sa page

facebook juste après cette proclamation. Les dix jours qui ont séparé la proclamation des résultats provisoires par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), leur transmission à la Cour constitutionnelle, leur vérification et la proclamation des résultats définitifs ont dû sembler être une éternité pour les partisans du parti Unir. Ceux-ci étaient pressés de voir leur champion être confirmé dans ses

fonctions de président de la République afin qu'il s'attaque immédiatement aux défis de l'heure.

De l'autre côté, les partisans du candidat de la dynamique Kpodzro devraient retenir leur souffle en espérant un retournement spectaculaire de situation. Mais cela n'aura pas eu lieu. Ils devront attendre 2025 pour faire une nouvelle tentative. En effet, après avoir rejeté un à un les griefs soulevés par le camp



Kodjo, pour manque de preuves formelles, le juge Aboudou Assouma et ses collègues ont tout simplement confirmé la victoire de Faure Gnassingbé avec quelques 2% en moins. Ainsi, le président sortant est réélu avec 70,78% des suffrages, suivi toujours par Agbéyomé Messan Kodjo avec 19,46%. Les autres candidats arrivent loin derrière. Jean-Pierre Fabre: 4,68%, professeur

Aimé Gogué: 2,40% professeur Komi Wolou: 1,20%, Dr Georges William Assiagbon Kouessan: 0,80%, maître Mohamed Tchassona Traoré: 0,68%. Au village FEG situé au siège du parti Unir, ce fut une ambiance des grands jours et le cœur était à la fête. Les personnalités et les militants du parti Unir ont laissé éclater leur joie dès l'arrêt définitif de la Cour.

Edem Dadzie

Assemblée nationale

Les députés togolais retournent à l'hémicycle

Conformément aux dispositions de l'article 55 alinéa 2 de la Constitution, la première session ordinaire de l'année 2020 s'est ouverte hier mardi 3 mars 2020 à 09 heures au siège de l'Assemblée nationale. Plusieurs personnalités dont le Premier ministre Komi Selom Klassou, les présidents des institutions de la République, des membres du gouvernement, des ambassadeurs, des autorités traditionnelles ont fait le déplacement du siège de la représentation nationale.



Photo de famille des participants à la rentrée parlementaire

Cela faisait quelques semaines que la représentation

nationale avait fait une pause. Depuis la session marathon de fin d'année

2019, elle ne s'est plus vraiment illustrée sur la scène institutionnelle.

L'organisation de l'élection présidentielle du 22 février en est sans doute la raison. Maintenant que cet épisode de l'histoire de notre pays appartient au passé, l'Assemblée nationale peut renouer avec ses habitudes.

Les Togolais espèrent que beaucoup d'autres réformes interviennent prochainement pour l'intérêt commun. L'ouverture de cette nouvelle séance a été faite par la présidente de l'Assemblée nationale Yawa Djigbodi Tsègan. Dans son intervention, celle-ci a félicité le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé pour la nouvelle confiance obtenue auprès des populations togolaises par sa réélection à la tête

du pays lors de l'élection présidentielle du 22 février 2020.

Par ailleurs, elle a saisi l'occasion pour inviter tous les Togolais à œuvrer pour maintenir allumée la flamme de l'espérance. Lors de cette première session ordinaire de l'année 2020, neuf rapports de projets de loi ainsi que vingt-six projets de loi seront examinés. Cela veut dire qu'un travail énorme attend les représentants du peuple dans les jours à venir. Ainsi, la présidente exhorte ses collègues députés à l'abnégation et à la performance dans un nouvel élan consensuel, pour améliorer la production législative.

E. Dadzie

Guinée Bissau / Présidentielle

Malgré les rappels à l'ordre de la Cedeao, la crise s'enlise

La crise en Guinée Bissau prend désormais une autre tournure. Alors que la Cour suprême attend que son verdict soit respecté par la Commission nationale électorale sur le recomptage des voix, le candidat déclaré vainqueur par cette dernière institution nomme son Premier ministre et avance dans son agenda politique de son nouveau gouvernement.

En Guinée Bissau, difficile de savoir désormais où se trouve réellement le point culminant de la crise. Car sur plusieurs fronts, les opinions semblent se cristalliser. Il existe indéniablement plusieurs « bras de fer » dans le pays : bras de fer d'abord entre la commission électorale nationale et la Cour suprême sur les résultats de la présidentielle donnant vainqueur l'opposant Umaro Sissoco Embaló ; bras de fer, ensuite, entre la Cour suprême et la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao) sur des questions d'ingérences ; enfin, bras de fer entre le nouveau

gouvernement nommé par Umaro Sissoco Embaló, candidat déclaré vainqueur par la Ceni et l'ancien gouvernement soutenu par le parti historique, le PAIGC. Lundi 2 mars, tout juste au lendemain de la nomination d'un Premier ministre, Umaro Sissoco Embaló fait investir son tout premier gouvernement. Dix-neuf ministères, treize secrétariats d'Etat. Le gouvernement de Nuno Gomès Nabiam a prêté serment dans la soirée au palais présidentiel, en présence de toute la haute hiérarchie militaire. Cérémonie protocolaire, à peine perturbée par une coupure de courant. Le Premier ministre nommé

a présenté ses priorités : sécurité, éducation, services sociaux, même si aucun ministre n'a été nommé au portefeuille de la Santé.

En réponse au rappel à l'ordre de la Cedeao, le camp d'Umaro Sissoco Embaló minimise. « La Cedeao est en train de faire ce qui est sous sa responsabilité. Et nous aussi nous sommes là pour pouvoir nous engager avec fermeté pour discuter avec la Cedeao d'une façon très claire », affirme Mamadu Serifo Djaquité, nommé porte-parole du gouvernement. C'est désormais dans un imbroglio total que s'enlise la crise dans le pays. Puisque même la position



Umaro Sissoco Embaló et son nouveau gouvernement

de la Cedeao reste encore floue. Soutien-t-elle le candidat déclaré vainqueur par la Ceni ? Oui, puisque dans un communiqué du 22 janvier, la Cedeao évoque des résultats « définitifs », et « prend acte » de la victoire d'Umaro Sissoco Embaló. Mais depuis, la position de l'institution sous régionale semble être d'ailleurs le souci. Entre rappels

à l'ordre et menaces de sanctions contre tous ceux qui entraveraient la pacification politique et sociale du pays, la Cedeao s'enfoncé, ou du moins, enfonce les acteurs dans un flou total qui promet des lendemains difficiles dans ce pays qui sort à peine de longues crises politiques et institutionnelles.

Alexandre Wémima

Madagascar / Révision électorale

Des problèmes décelés sur les cartes d'identités de plus de 1 millions d'individus

Alors qu'elle révisé actuellement le fichier électoral, la Commission électorale malgache vient d'annoncer qu'un même numéro de carte d'identité avait pu être attribué à plusieurs citoyens. Le problème porte sur plus d'un million de personnes. L'information n'est pas nouvelle, mais elle a provoqué un tollé chez les médias favorables au pouvoir.



Une opération de révision des listes électorales

Erreur de communication, mais à interpréter. À Madagascar, la Ceni paye aujourd'hui le prix fort d'une information donnée à la hâte. Thierry Rakotonarivo, le vice-président de l'institution, reprend les bases : « Le constat de la Ceni est que deux ou trois personnes disposent d'un même numéro de carte nationale d'identité (CNI). » Une situation très différente de celle des doublons, insiste le représentant de la Ceni, où - dans ce cas -, une personne dispose

de deux ou trois cartes d'identité à son nom, ce qui lui permet de voter plusieurs fois. « Cette situation n'empêche en rien ces électeurs d'exercer leur droit de vote. Cela n'entraîne pas non plus une augmentation ou une diminution du nombre des électeurs sur les listes électorales. Enfin, cette situation n'affecte pas, surtout, la sincérité du résultat des élections. » La Ceni a imprimé la liste de ce million d'électeurs concernés par les numéros de CNI identiques et l'a envoyée auprès de

chacun des responsables de Fokontany (bureau de quartier) pour procéder à une vérification et une rectification si nécessaire. Le travail est titanesque : les électeurs qui possèdent sur papier le même numéro de CNI que l'un ou plusieurs de leur(s) compatriote(s) seront appelés un à un par leur chef de quartier pour vérifier le numéro inscrit sur leur CNI.

Si leur numéro correspond à celui inscrit sur la liste électorale, cela signifie alors que plusieurs numéros identiques auront été attribués par les responsables du ministère de l'Intérieur au niveau des districts. Si leur numéro ne correspond pas à celui sur la liste électorale, cela signifie qu'une erreur aura été commise lors de la transcription des informations de la CNI soit par le chef de quartier lors de l'inscription sur la liste électorale, soit par les opérateurs de la Ceni en charge d'effectuer les saisies pour la révision de la liste électorale.

T.M. et Rfi.fr

Côte d'Ivoire

Ouattara convoque parlementaires et ministres à Yamoussoukro

Alassane Ouattara doit s'exprimer ce jeudi 5 mars à Yamoussoukro devant les deux chambres du Parlement réunies en Congrès. Un discours sur l'état de la nation qui revêt un caractère bien particulier alors qu'une réforme de la Constitution est imminente et que l'élection présidentielle se tient dans moins de 8 mois.

Dimanche 1er mars, une circulaire est émise par la secrétaire générale du gouvernement ordonnant aux ministres d'être présents à Yamoussoukro jeudi pour une « réunion en Congrès du Parlement à la demande du président de la République ». Un exercice habituel, explique-t-on à la présidence, que celui du discours annuel sur l'état de la nation.

Toutefois ce lundi, plusieurs parlementaires joints par RFI disaient ne pas être au courant de ce rendez-vous de jeudi matin. Un rendez-vous qui s'annonce pourtant politiquement important alors que l'exécutif ne cache pas sa volonté de voir révisée, avant la fin du premier trimestre, la Constitution adoptée il y a moins de quatre ans.

Si pour jeudi aucun ordre du jour n'a été fourni, nombre d'observateurs s'attendent en effet à découvrir les contours de la réforme souhaitée

par le président de la République à moins de huit mois de la présidentielle. D'un hypothétique réaménagement des prérogatives du vice-président et du Premier ministre à une possible modification du mode de scrutin présidentiel, de deux à un seul tour, les spéculations vont bon train. Il ne serait plus question en revanche, d'un retour d'une limite d'âge des candidats à la présidentielle. Ce qui laisserait le champ libre à une éventuelle candidature d'Alassane Ouattara à un 3e mandat.

Lui-même laisse planer le suspense, bien que l'opposition rappelle que la Constitution limite à deux le nombre de mandats. Dans le camp présidentiel, on estime que l'adoption d'une nouvelle Constitution en 2016 a remis les compteurs à zéro et que le président sortant peut donc se présenter à nouveau.

Rfi.fr

BOAD**1 209 projets financés dont 72,8% pour le secteur public**

La Banque ouest africaine de développement (BOAD) a clôturé son plan stratégique 2015-2019. La banque a financé 1 209 projets pour un montant de plus de 5 milliards FCFA. 72,8 % du financement a été destiné au secteur public et 27,2% au secteur privé.

Les financements ont été accordés dans plusieurs secteurs dont les infrastructures, l'industrie ou le développement rural. Le secteur des infrastructures a bénéficié de 67,2 % des financements, 11,7% a été accordé au secteur de la finance et des assurances. La sécurité alimentaire et le développement rural ont bénéficié de 11,5% du financement. Le secteur de l'industrie pour sa part a bénéficié de 6,6%.

Selon la BOAD, de nouveaux chantiers s'annoncent

avec un nouveau plan stratégique. Les axes principaux de ce nouveau plan sont en cours de stabilisation et la mise en œuvre sera visualisée au début de 2021.

Dans ce contexte, le nouveau vice-président Moustapha Ben Barka a pris fonction au siège de l'institution à Lomé.

L'ancien ministre et secrétaire général de la présidence de la République du Mali remplace Bassary Touré

dont les deux mandats à la tête de l'institution sont arrivés à leur terme au mois de février dernier.

Moustapha Ben Barka est titulaire d'un executive MBA services financiers de l'Université du Québec à Montréal, d'un Brevet de l'Institut des banquiers canadiens, d'un graduate certificate in Treasury de McGill University, d'un bachelor en finance et commerce international de HEC Montréal et d'un certificat en arts et sciences de l'Université de Montréal.



Le siège de la BOAD à Lomé

« Je suis particulièrement heureux de vous adresser mes félicitations pour votre nomination, de vous accueillir en présence de l'ensemble des agents de la BOAD hors missions

résidentes et de vous souhaiter une chaleureuse et cordiale bienvenue à la BOAD », a déclaré le président de la Banque Christian Adovelande.

Félix Tagba

Groupe de la Banque africaine de développement**Mme Bajabulile Tshabalala devient première vice-présidente par intérim**

La nouvelle première vice-présidente par intérim du Groupe de la Banque africaine de développement, Mme Bajabulile Tshabalala, remplace M. Charles Boamah admis à la retraite. Avant cette nomination, Mme Tshabalala occupait le poste de vice-présidente des finances et responsable financière du Groupe de la Banque.



Mme Bajabulile Tshabalala

Arrivée à la Banque africaine de développement (BAD) depuis le 1er août 2018, Mme Bajabulile Tshabalala a notamment été vice-présidente des finances et responsable financière du Groupe de la Banque. Avant

sa nomination, le poste de premier vice-président était dirigé par M. Charles Boamah. M. Boamah est admis à la retraite après 23 ans de service dans cette institution.

Le président du Groupe de la Banque africaine

de développement, Dr. Akinwumi Adesina, a félicité la nouvelle première vice-présidente par intérim. « Mme Tshabalala a fait preuve de qualités remarquables de leadership de haut niveau. Elle apporte une perspective fortement axée sur l'obtention de résultats, une orientation particulièrement importante au moment où la Banque s'engage à exécuter ses programmes et à honorer ses engagements.

Je suis très ravi de nommer Mme Tshabalala au poste de première vice-présidente par intérim, en cette période où la Banque gère la transition au sein de la haute direction, afin de garantir la stabilité et la continuité de ses activités et de ses opérations » a indiqué le président du Groupe. « Je suis convaincu que Mme Tshabalala s'acquittera efficacement de cette mission. Elle continuera parallèlement à occuper le poste de vice-présidente des finances et responsable financière du Groupe de la Banque pendant cette période intérimaire », a-t-il ajouté.

Félix T.

Infrastructure**Vers la construction d'une zone industrielle ultramoderne à Agbelouvé**

Le Togo disposera bientôt d'une zone industrielle ultramoderne. Le projet est piloté par la Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCIT). L'initiative sera mise en place avec l'appui de la société allemande Sun Farming Food & Energy et permettra de créer plusieurs emplois.



Germain Meba, président de la CCIT

La première pierre pour la construction de la zone industrielle ultramoderne du Togo sera posée jeudi 5 mars prochain à Agbelouvé, localité située à 62 Km de Lomé dans la préfecture de Zio. La cérémonie de pose de première pierre sera organisée par la Chambre de commerce et d'industrie du Togo. Selon la CCIT, le projet permettra de mettre en place des infrastructures notamment une centrale solaire de 50 MW. Cette centrale permettra d'augmenter la capacité énergétique du pays. Elle va également permettre aux populations bénéficiaires de développer facilement leurs activités génératrices de revenus.

Le projet permettra de pratiquer l'agriculture et de construire une zone industrielle.

Le projet de construction de la zone industrielle ultramoderne permettra de créer 50 000 emplois sur 10 ans et d'assurer la sécurité alimentaire et le transfert de technologie. L'initiative bénéficie de l'appui technique et financier de la société allemande Sun Farming Food & Energy et de diverses institutions de ce pays, a précisé la Chambre de commerce et d'industrie du Togo.

Ce projet rentre dans la droite ligne du Plan national de développement (PND). Le deuxième axe de ce plan vise à développer des pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives.

F.T.

ACHETEZ & LISEZ désormais

tm togomatin

sur **MONKIOSK.com** ou sur le portail **Lome.com**

www.monkiosk.com www.alome.com

MISE EN DEMEURE

Me Kassim ATAKORA, Huissier de Justice, Pré la Cour d'Appel et le Tribunal de Première Instance, De Première Classe de Lomé, y demeurant, et domicilié Entre la Pharmacie du Peuple et Toyota Bar, Soussigné;

Rappelé à : **ABOKI Dénise**, locataire au centre ALPHA (boutique B 6), sis à Lomé, au 606, Avenue de la Libération, demeurant et domiciliée à Lomé, en ses lieux, où étant et parlant à : *S'intéressée et son mari, qui ont été avisés par affichage d'une copie conforme aux dispositions de l'article 58 du code de procédure civile ainsi que la copie de l'huissier principal du Tribunal de Lomé, y a fait intervenir l'acte dans le journal "TOGOMATIN" en date de l'indiquée N° 742 du 23/02/2020, copié par le Président du Tribunal de commerce de Lomé.*

Qu'un requérant lui a donné en location, un local (B6) dans son immeuble bâti sur au centre ALPHA;

Que depuis Juillet 2018 à décembre 2019, il reste devoir en principal (150.000 frs x 18), soit 2.700.000 Frs, au titre d'arriérés de loyer échus, violant ainsi une de ses principales obligations :

Qu'il est tenu, suivant les dispositions de l'article 7 al.1, du contrat les liant, au paiement régulier de loyers :

Qu'en outre, les dispositions de l'article 15 du contrat les liant, relatives au défaut de paiement de loyer ou d'inexécution d'une clause de bail, ne sont pas respectées.

Que le requérant veut voir toutes les clauses du contrat respectées ;

Que par le présent acte, il veut se conformer aux dispositions des articles 112 et 133 de l'acte uniforme de l'OHADA, portant Droit Commercial Général, en le mettant en demeure :

De payer intégralement tous ses arriérés de loyers échus et impayés, et d'observer scrupuleusement toutes les clauses du contrat les liant;

A même requête, j'ai indiqué à **ABOKI Dénise**, locataire de la boutique B 6, demeurant et domiciliée à Lomé qu'à défaut de réalisation des clauses du contrat de location dans un délai de **TRENTE (30) JOURS** ou d'un (01) mois, le requérant entend saisir la juridiction

1

compétente statuant à bref délai en vue de la résiliation du contrat et de son expulsion des lieux ainsi que de tout occupant de son chef ;

Et reproduit à toutes fins, au bas du présent exploit, les dispositions des articles 112 et 133 de l'acte uniforme susvisé ;

SOUS TOUTES RESERVES A CE QU'IL NE L'IGNORE

Et je lui ai, étant et parlant comme ci-dessus, laissé copie du présent exploit dont le coût est de : 30.000 frs CFA;

TRES IMPORTANT

ARTICLE 112 : « En contrepartie de la jouissance des lieux, le preneur doit payer aux termes convenus entre les mains du bailleur ou de son représentant dûment mandaté.

Le paiement peut être fait par correspondance ou par voie électronique. ».

ARTICLE 133 : « Le preneur et le bailleur sont tenus chacun en ce qui le concerne au respect de chacune des clauses et conditions du bail sous peine de résiliation.

La demande en justice aux fins de résiliation du bail doit être précédée d'une mise en demeure d'avoir à respecter la ou les clauses ou conditions violées. La mise en demeure est faite par acte d'huissier ou notifiée par tout moyen permettant d'établir sa réception effective par le destinataire.

A peine de nullité, la mise en demeure doit indiquer la ou les clauses violées et informé le destinataire qu'à défaut de s'exécuter dans un délai d'un mois à compter de sa réception, la juridiction compétente statuant à bref délai est saisie aux fins de résiliation du bail et d'expulsion, le cas échéant, du preneur et de tout occupant de son chef... ».

ARTICLE 101 DE L'ACTE UNIFORME RELATIF AU DROIT COMMERCIAL GENERAL

« Le preneur est tenu de payer le loyer et de respecter les clauses et conditions du bail ;

A défaut de paiement du loyer ou en cas d'inexécution d'une clause du bail, le bailleur pourra demander à la juridiction compétente la résiliation du bail et l'expulsion du preneur, et de tous occupants de son chef, après avoir fait délivrer, par acte extra judiciaire, une mise en demeure d'avoir à respecter les clauses et conditions du bail. Cette mise en demeure doit reproduire, sous peine de nullité, les termes du présent article, et informer le preneur qu'à défaut de paiement ou de respect des clauses et conditions du bail dans un délai d'un mois, la résiliation sera poursuivie ».

2

ORDONNANCE N° 035/2020

Nous, **ÁRÉNYO KÚÚZO AKUATSE**, Président du Tribunal de Commerce de Lomé ;

Vu la requête qui précède, les motifs exposés et les pièces à l'appui ;

Vu les dispositions des articles 58 et 163 du code de procédure civile ;

Attendu que la requête nous paraît fondée ;

Désignons la périodique **TOGOMATIN** pour insertion de la mise en demeure adressée à dame **ABOKI Dénise** pour avoir paiement des loyers échus et impayés.

Disons notre ordonnance exécutoire sur minute et avant enregistrement ;

Disons qu'il nous en sera référé en cas de difficultés.

Donnée en notre Cabinet, au Palais de Justice, Lomé, le **27 FEV 2020**

Kúúzo AKUATSE

Le Tribunal de Commerce de Lomé

3

Présentée à Lomé, le 10 février 2020.
Pour les exposants,
Leur Conseil

PJ (02)
Procès-verbal de saisie conservatoire
Assignation en obtention d'un titre exécutoire

ORDONNANCE N° 0423/20

Nous, **Kossi KUTUHUN**, Président du Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé;

Vu la requête qui précède, les pièces jointes et en adoption de ses motifs ;
Vu les dispositions des articles 65 et 163 du code de procédure civile ;
Attendu que la requête est régulière en la forme et paraît fondée ;
Autorisons les requérants à faire extraire du rôle de la mise en état, le dossier de la procédure de tierce-opposition et à le faire évoquer en Cabinet, à l'audience du 10 Mars 2020 à 09 heures; *(à l'audience du 10 Mars 2020)*

Disons que la signification de la présente ordonnance vaut invitation à comparaître à toutes les parties à la date sus-indiquée ;

Disons que la présente ordonnance est exécutoire sur minute ;
Disons qu'il nous en sera référé en cas de difficulté ;

Fait en notre Cabinet, au Palais de Justice à Lomé, le 28 FEV 2020

LE PRESIDENT DU TRIBUNAL
Kossi KUTUHUN

2

**REQUETE AUX FINS D'EXTRACTION DU ROLE DE LA MISE EN ETAT POUR
EVOCACTION EN CABINET**

A
Monsieur le Président du Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé
Palais de Justice

Messieurs **BOUSTANI Vincent et Abdel MALOUKI**, Gérant et Cogérant, agissant tant en leur nom propre que pour le compte de la société **PALOMA SCI**, Société Civile Immobilière, ayant son siège social à Lomé, Adawlato, représentée par ses Gérant et Cogérant, ci-dessus désignés, demeurant et domiciliés es qualité audit siège;

Assistés de **Maître Euloge A. EDORH**, Avocat à la Cour, Angle 71, Bd HOUPHOUET-BOIGNY et 88, Rue des Mélisses, Bè-Kpéhénou, BP : 14, BP 37 Lomé, Tél 22 20 29 13, en l'Etude duquel domicile est élu;

ONT L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER :

Que suivant procès-verbal en date du 31 décembre 2019 du Ministère de Maître Basile Anani AMEKUDJI, huissier de justice à Lomé, les requérants ont fait procéder à une saisie conservatoire sur les parts sociales du sieur **OULD EL BAKAYE Sidi Mohamed, détenues dans le capital social de la société LA PALOMA SCI**, ce pour sûreté et avoir garantie de paiement de la somme de **Quatre Cent Quatre Vingt Trois Millions Huit Cent Six Mille Deux Cent Vingt Sept (483. 806. 227) FCFA**;

Qu'en application des dispositions de l'article 61 de l'Acte uniforme OHADA portant organisation des procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution, les requérants ont introduit devant le Tribunal de Première Instance de Lomé, une procédure en obtention d'un titre exécutoire ;

Que les requérants ont grand intérêt à voir la juridiction compétente statuer rapidement sur les mérites de leur demande en vue de la conversion de la saisie conservatoire en saisie vente ;

C'est pourquoi, ils sollicitent qu'il vous plaise Monsieur le Président, les autoriser à faire extraire le dossier du rôle de la mise en état et à le faire évoquer en Cabinet à la date et heure qu'il vous plaira de fixer par ordonnance, en application des articles 65 et 163 du code de procédure civile ;

Sous toutes réserves,
Et ce sera justice

1

ACHETEZ & LISEZ désormais



SUR

MONKIOSK.com

OU

sur le portail

Lome.com

www.monkiosk.com

www.alome.com

Blague du jour

La mort rend visite a Toto et lui dit :
 - Mon ami aujourd'hui c'est ton tour
 - TOTO : Je ne suis pas prêt
 - LA MORT : C'est toi le prochain sur ma liste ,
 - TOTO : Ok mais prends quand même place je vais te donner à manger ,
 - LA MORT : Super ,
 - TOTO lui donne à manger et met dedans des somnifères. Après avoir mangé, le sommeil l'emporte.
 - TOTO prend la liste , déplace son nom, il se fait dernier sur la liste .
 2 heures plus tard, la mort se réveille .
 - Elle dit a TOTO : Mon ami comme tu as été gentil, je vais commencer par le dernier nom de la liste.
 Toto s'est évanoui avant sa mort.
 Comme quoi, nul ne peut échapper à son destin
 Une journée sans rire est une journée gâchée !!

Permetts à d'autres personnes aussi de rire en ce moment-ci en la partageant. Cela leur fera du bien. Passe un bon moment avec le sourire

Méditation

le bonheur vous garde doux ! Les jugements vous maintiennent forts ! Les douleurs vous gardent humains ! L'échec vous garde humbles ! Le succès vous garde brillants !
 Mais seulement, la foi vous fait avancer. Parfois, vous n'êtes pas satisfait de votre vie, alors que de nombreuses personnes dans ce monde rêvent de pouvoir vivre votre vie. Un garçon dans une ferme voit un avion voler au-dessus de lui et rêve de voler.
 Mais le pilote de cet avion survole la ferme et rêve de rentrer chez lui. C'est la vie ! Profitez de la vôtre...
 Si la richesse était le secret du bonheur, les riches devraient danser dans les rues. Mais seuls les enfants pauvres le font. Si le pouvoir garantissait la sécurité, les personnes importantes devraient marcher sans gardes du corps. Mais seuls ceux qui vivent humblement rêvent tranquillement. Si la beauté et la renommée attiraient des relations idéales, les célébrités devraient avoir les meilleurs mariages. Ayez confiance en vous ! Vivez humblement. Marchez humblement et aimez de tout votre cœur...!"

Pensée du jour

Durant toute notre vie,nous aurons differents desirs.Des desirs qui se manifesteront en nous.Mais si nous ne croyons pas en nos potentiels,ils ne pourront jamais se concretiser.Pour certains nous n'avons aucun desir,aucun rêve à realiser.Mais je suis persuadé que nous sommes tous né avec un but à accomplir.Avons nous pris du temps à reflechir à ce qui pourra nous plaire ou nous rendre heureux? nous n'avons pas tous les mêmes definitions du mot bonheur mais peu importe la votre, vous meritez de l'avoir.Battez vous pour vos rêves!

Bonne Journée

Photo du jour



Légendez et commentez la photo ci-dessus

Blagues du jour

Savez-vous que Moov et Togocel ne verront jamais le paradis? Ils connaissent celui avec qui ton/ta partenaire te trompe mais ne disent rien. Quelle méchanceté !



La mort rend visite a Toto et lui dit :
 - Mon ami aujourd'hui c'est ton tour
 - TOTO : Je ne suis pas prêt
 - LA MORT : C'est toi le prochain sur ma liste ,
 - TOTO : Ok mais prends quand même place je vais te donner à manger ,
 - LA MORT : Super ,
 - TOTO lui donne à manger et met dedans des somnifères. Après avoir mangé, le sommeil l'emporte.
 - TOTO prend la liste , déplace son nom, il se fait dernier sur la liste . 2 heures plus tard, la mort se réveille .
 - Elle dit a TOTO : Mon ami comme tu as été gentil, je vais commencer par le dernier nom de la liste.
 Toto s'est évanoui avant sa mort.
 Comme quoi, nul ne peut échapper à son destin
 Une journée sans rire est une journée gâchée !!

Permetts à d'autres personnes aussi de rire en ce moment-ci en la partageant. Cela leur fera du bien. Passe un bon moment avec le sourire

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

- DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
- EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
- FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
- TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
- SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

- MOOV :Tél. 22 20 13 20
- TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
- TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

- DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
- CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
- CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
- CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
- CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
- HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
- CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaas; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

- HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
- HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
- LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

- Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30
- AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919
- BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
- GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
- GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
- GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

- AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com
- Larry Event Day (LED)
Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

- CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB)
- RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
- LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

- MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
- MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
- PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

- AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919
- COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90
- COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
- COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
- CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
- SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

- AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél : 22 40 04 99

Musique / My'Arah

« Elévédé », un Freestyle de douleur

On ne peut pas parler de la scène Hip Hop togolaise sans faire mention de la chanteuse et rappeuse « Myra ». « Elévédé » est un freestyle qu'elle vient de sortir. Ce freestyle, un cri de cœur, de colère, mais surtout un appel à la solidarité lancé à tous les artistes (musiciens, plasticiens, danseurs etc...) du Togo qui se battent pour construire leurs carrières. Plus connue sous le pseudo d'artiste « Myra », « My'Arah », dans son freestyle « Elévédé » a choisi le franc-parler. « Artistes et managers le savent que le showbiz a des problèmes, mais pourquoi se voiler la face et faire les stars sur le web... », extrait de « Elévédé » de My'Arah.



My'arah

Il est bien mignon quand un artiste chante l'amour, le sexe ou encore l'argent dans une société qui se perd et se cherche à la fois. N'est-ce pas mieux que l'artiste soit réaliste et assume un tant soit peu son rôle dans sa

communauté ?

Littéralement, « Elévédé » signifie « Important ». Depuis un bon bout de temps, la tendance est à des clashes entre artistes ou encore entre les artistes et des promoteurs

culturels sur les réseaux sociaux. Les plus sages gardent le silence même s'ils sont critiqués à tort ou à raison sur ces réseaux sociaux.

Chacun est libre de faire son choix dans la vie, dit-on. Au détriment de

rendre dans la tendance, « My'Arah » a préféré se confier au papier en prenant son arme d'antan, le stylo. « ... Et si je vais moins en studio, c'est que le taf me prend du temps », dit-elle dans ce freestyle. Mais, je ne peux pas lâcher le micro. J'ai le stylo pointé sur la tempe », dit-elle. Il est évident que certaines personnes ont choisi l'art par passion et il y en a aussi celles qui l'ont choisi par suivisme ou gagne-pain. La question n'est pas de savoir celui qui est arrivé à l'art par passion ou pas. Néanmoins, la plus grande équation est comment les artistes togolais font face au malentendu qui règne dans le showbiz ? Dans ce freestyle on pourrait aussi ressentir la douleur d'une artiste qui a longtemps tout donné par son art, pour ne rien gagner en retour. « Laisse les parler, on veut bâtir de vraies carrières. Pas de faire des hits chaque année et attendre de faire des concerts », avoue-t-elle dans « Elévédé ».

Justement, faire des hits et quelques concerts ne suffisent pas pour bâtir une carrière musicale. Etre une star et recevoir n'est rien de mal en soi. Par contre c'est absurde d'être une star, que

le public jubile de joie lors d'une prestation de ladite star, et qu'à la fin cette dernière a la poche vite ou mieux meurt de faim.

« Demande à 20ce comment se fait-il qu'à chaque concert, il perd son matos ? Parmi nous trop d'hypocrite donc les « peace & love... » sonnent très faux. Les managers font des sous sur les artistes, les artistes les clashent devant le public. Personne ne se fait des millions sans passer par là (...) Ils font les thugs, font les clips à dix millions pour faire des scènes gratuites. Oh que c'est mignon ! », affirme la rappeuse dans son freestyle. « Regarde Prince Mo et tu verras... Demande à Skarfo, il te le dira », chante-t-elle.

A la fin de ce freestyle, My'Arah dit ceci : « J'ai le cœur lourd, les larmes qui coulent, mais obligée de faire le point. Prenez ce texte comme un coup de gueule. Et je retourne tranquille dans mon monde ».

Et si le Togo revoyait sa politique culturelle pour que ces artistes peu importe leur domaine puissent vivre de leur art ?

Nadia Edodji

Lire

« L'Idiot » de Fiodor Dostoïevski. Ed Beq. Pp 42-44

Voyez-vous cela ! Dis-toi bien que je ne te donnerai rien, même si tu dansais toute une semaine. Libre à toi ! Tu ne me donneras rien et je danserai. Je quitterai ma femme et mes enfants pour danser devant toi, en me répétant à moi-même : flatte, flatte... Fi, quelle bassesse ! dit le jeune homme brun en crachant de dégoût ; puis il se tourna vers le prince. Il y a cinq semaines, je me suis enfui de la

maison paternelle en n'emportant, comme vous, qu'un petit paquet de hardes. Je me suis rendu à Pskov, chez ma tante, où j'ai attrapé une mauvaise fièvre. C'est pendant ce temps-là que mon père est mort d'un coup de sang. Paix à ses cendres, mais c'est tout juste s'il ne m'a pas assommé. Vous me croirez, prince, si vous voulez : Dieu m'est témoin qu'il m'aurait tué si je n'avais pris la fuite. Vous l'aurez probablement irrité ? insinua le prince, qui examinait le millionnaire en touloupe avec une curiosité particulière. Mais, quelque intérêt qu'il pût y avoir à

entendre l'histoire de cet héritage d'un million, l'attention du prince était sollicitée par quelque chose d'autre. De même, si Rogojine éprouvait un plaisir singulier à lier conversation avec le prince, ce plaisir dérivait d'une impulsion plutôt que d'un besoin d'épanchement ; il semblait s'y adonner plus par diversion que par sympathie, son état d'inquiétude et de nervosité le poussant à regarder n'importe qui et à parler de n'importe quoi. C'était à croire qu'il était encore en proie au délire, ou tout au moins à la fièvre. Quant au Tchinovnik, il

n'avait d'yeux que pour Rogojine, osant à peine respirer et recueillant comme un diamant chacune de ses paroles. Il est certain qu'il était courroucé contre moi, et peut-être n'était-ce pas sans raison, répondit Rogojine ; mais c'est surtout mon frère qui l'a monté contre moi. Je ne dis rien de ma mère : c'est une vieille femme toujours plongée dans la lecture du ménologe et entourée de gens de son âge ; si bien que la volonté qui prévaut chez nous, c'est celle de mon frère Sémione. S'il ne m'a pas fait prévenir en temps utile, j'en devine la raison. D'ailleurs à ce

moment-là j'étais sans connaissance. Il paraît qu'un télégramme m'a été adressé, mais ce télégramme a été porté chez ma tante, qui est veuve depuis près de trente ans et passe ses journées du matin au soir en compagnie d'youdiv. Sans être positivement une nonne, elle est pire qu'une nonne. Elle a été épouvantée à la vue du télégramme et, sans oser l'ouvrir, elle l'a porté au bureau de police où il est encore. C'est seulement grâce à Koniov, Vassili Vassiliévitch, que j'ai été mis au courant de ce qui s'était passé... »

Liga 26^e journée

Comment un transcendant Réal a-t-il réussi par égratigner un piteux Barça ?

Le Real de Madrid a fouetté le FC Barcelone (2-0), le 1er mars soir à Santiago-Bernabeu, au terme de la 26^e journée de la Liga, dans une rencontre âpre et « clasico » déterminante pour la course au titre. Une victoire synonyme de reprise de la première place pour les hommes de Zinedine Zidane avec un point devant les Catalans (56 points contre 55). Une confrontation entre deux rivaux qui a encore laissé des égratignures.



Vinicius Junior, le plus jeune buteur de l'histoire du clasico

Enfin, le Real Madrid a remporté un clasico à domicile. Les hommes de Zinedine Zidane ont battu ce dimanche le FC Barcelone 2-0 au stade Santiago-Bernabeu, en clôture de la 26^e journée. Leur dernier succès chez eux face aux Catalans, en championnat remontait au 25 octobre 2014. Cette victoire construite en seconde période permet au Real de prendre la tête

de la Liga aux dépens du Barça. Les Madrilènes auraient pourtant pu être menés à la pause. Thibaut Courtois a dû s'interposer à deux reprises. D'abord en remportant son duel face à Arthur (33^e), puis en détournant une demi-volée de Lionel Messi (39^e). Plus tôt, Antoine Griezmann, idéalement servi par De Jong, avait manqué le cadre au point de pénalty. A la mi-temps, le Real

Madrid s'en sort bien et va prendre la seconde période en main. Impuissants, Messi et ses coéquipiers vont ensuite concéder un deuxième but inscrit par Mariano, tout juste entré en jeu. Sur son premier ballon, le Dominicain marque son premier but de la saison d'une frappe dans le petit filet (93^e). Le Real n'avait plus gagné face au Barça en Liga en sept oppositions. Les « Merengues » font coup double en mettant fin à cette série négative et en prenant la tête du championnat, avec un point d'avance sur le FC Barcelone. « J'avais dit que ça allait être une opportunité de redresser la barre, et à l'arrivée on a fait ce qu'on avait promis », a rappelé, en conférence de presse d'après-match Zinedine Zidane, en difficulté après le revers de mercredi contre Manchester City en 8^e de finale aller de Ligue des champions au Santiago-



Les madrilènes célébrant leur victoire sur le FC Barcelone

Bernabeu (1-2).

Vinicius Junior, une prestation au bout d'un record

Après un sauvetage de Marc-André ter Stegen (56^e), puis de Gerard Piqué face à Isco (60^e), Vinicius Junior ouvre le score. Lancé dans le dos de la défense, il vient battre Ter Stegen de près, bien aidé par Gerard Piqué dont le tackle dévie la trajectoire du ballon (71^e). Avec ce but, le Brésilien devient le plus jeune buteur de l'histoire du clasico, à 19 ans et 233 jours. Il bat le record de Lionel Messi (19 ans, 259 jours) en 2007. La Pulga aura d'ailleurs été très peu en vue dans cette rencontre.

La piteuse prestation de Lionel Messi (26 buts en 42 clasicos) et de nombre de ses équipiers (Piqué, Griezmann, Umtiti, De Jong, Alba) a également marqué le match. Fantomatique, le sextuple Ballon d'Or a été loin de son niveau dimanche soir, et n'a pas pu empêcher la chute du Barça pour le premier clasico de Quique Setién sur le banc catalan. Bousculés par les rivaux, les Catalans ont eu beaucoup de difficultés à contrôler le rythme de la rencontre, et ont dû courir derrière le ballon pendant une bonne partie du match, en résistant aux vagues blanches, avant de flancher dans les 20 dernières minutes.

Un FC Barcelone piteux

Attipoe Edem Kodjo

Talent togolais

Ouro-Agoro Ismaïl, un cocktail de technicité et de puissance

Formé à l'académie Abeille Foot, Ismaïl troisième meilleur buteur du dernier exercice sous les couleurs de Sara de Bafilo avec 10 réalisations, a choisi les Chauffeurs de la Kozah, pour cette nouvelle saison. Passé par les Verts de Tokoin de 2016 à 2018, puis l'AS OTR, « le bison » grogne à nouveau en cette seconde partie de championnat.



Ouro-Agoro Ismaïl (en bleu) en action de dribble balle au pied

Sous les ordres du nouvel entraîneur, Jonas Komla, le garçon de Bafilo semble retrouver ses sensations.

« Notre nouvel entraîneur place énormément sa confiance en nous, sa présence à nos côtés et son discours, m'ont

redonné le plaisir de jouer et de marquer des buts ». En dehors de la campagne continentale avec les Chauffeurs de la Kozah,

Clubs champions et coupe CAF confondus, le jeune attaquant de 24 ans est en train de faire son trou en sélection nationale locale. Il a pris une part active à la qualification des Éperviers A', pour le CHAN 2020. Buteur en amical international face aux Écureuils du Bénin U23, Ismaïl savoure ce bonheur ; « Ce but m'a permis de me retrouver en tant que joueur, car ma période de disette a duré. J'y ai trouvé du réconfort et l'envie de travailler encore et encore ».

Le colosse d'1m83 pour 83 kg, après cette rencontre, nourrit de plus en plus l'attaque de son club. A la phase retour de l'actuel championnat démarré sur le banc lors des 14^e et 15^e journées, il a fini par retrouver une place de titulaire. Unique buteur lors de la 16^e journée, il permet à l'ASCK de remporter le gain du match, face à l'AS Togo Port. Il remet

cela, face à Gbohloe-su des Lacs, à l'occasion de la 18^e journée, inscrivant son 3^e but de la saison, le 2^e en cinq journées. « Certes je suis loin de mon record personnel mais je suis content de mes performances en cette phase retour. L'objectif est de figurer parmi les meilleurs. Il nous a manqué la rage de vaincre, la détermination, l'engagement et surtout la concentration pendant une partie du championnat. Nous sommes en train de recoller les morceaux et la mayonnaise est en train de prendre ».

Avec un bon jeu de tête, une bonne qualité de frappe, une force physique impressionnante, Ouro-Agoro Ismaïl, en dehors du football, est étudiant en Histoire, la reconversion après le foot étant importante. En attendant, il se voue corps et âme, à sa passion première.

Source : sosports.info

Réclamation d'un second tour

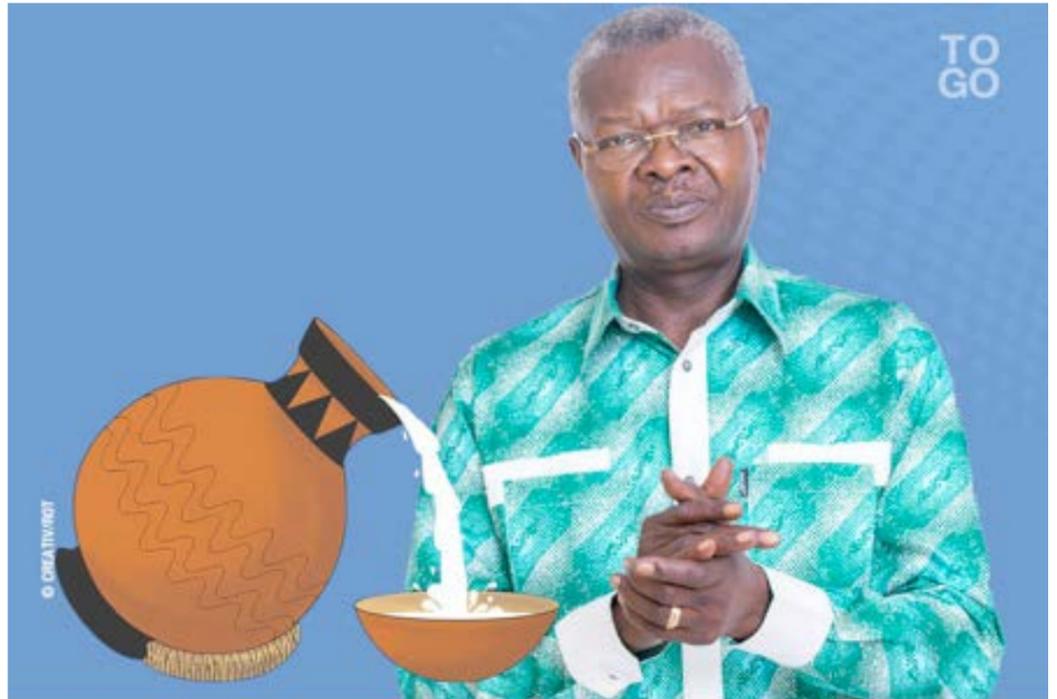
Agbéyomé Messan Kodjo veut-il être pris au sérieux ?

Depuis la proclamation des résultats provisoires de l'élection présidentielle du 22 février par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), l'un des candidats conteste et déclare avoir gagné dès le premier. Alors que l'on attend qu'il arrache le pouvoir des mains du vainqueur déclaré comme lui-même et son mentor monseigneur Philippe Fanoko Kpodzro l'ont promis à leurs partisans, l'ancien Premier ministre Agbéyomé Kodjo réclame plutôt un second tour.

Le candidat du Mouvement patriotique pour la démocratie et le développement (MPDD) et de la dynamique Kpodzro, avait promis à ses partisans que si ceux-ci sortaient massivement et tôt le 22 février voter, au plus tard à midi, il leur ramènerait la victoire. Mais une victoire ne se ramène pas en l'air. Il faut l'obtenir, donc être déclaré vainqueur par les institutions compétentes, avant de brandir une quelconque victoire.

Ce ne fut malheureusement pas le cas d'Agbéyomé Kodjo. Il fut le premier à revendiquer la victoire

dès le premier tour avec un score avoisinant 60%. Après une tentative ratée dans la rue, le candidat malheureux revient lors d'une conférence de presse revoir ses ambitions à la baisse. A quelques heures de la proclamation des résultats définitifs par la Cour constitutionnelle, Agbéyomé Kodjo affirme lors d'une conférence de presse qu'il serait prêt à se contenter d'un second tour. Cela veut dire qu'il remet en jeu sa prétendue victoire obtenue dès le premier tour. « A défaut de nous concéder la victoire, il faudrait parvenir à un second tour », a déclaré



Agbéyomé Messan Kodjo, candidat malheureux à la présidentielle du 22 février 2020

lundi dernier monsieur Kodjo. Comme le veut la sagesse, il faut savoir ce que l'on veut exactement, de deux choses l'une.

Dr Agbéyomé Messan Gabriel Kodjo, candidat

du MPDD et soutenu par la dynamique Kpodzro, a-t-il gagné ou pas ? Il faut vraiment être constant dans une démarche d'une telle envergure, sinon personne, du moins ceux qui sont lucides, ne vous

prendront pas au sérieux. Heureusement que la Cour constitutionnelle est là pour départager tout le monde. Et elle vient de le faire : Faure Gnassingbé a gagné.

TM



DIRECT AGENCE

Agence conseil en communication



Vous êtes un annonceur, un privé,
une agence conseil en communication
ou un homme d'affaires !

Vous avez besoin d'une communication
dans le journal Togo Matin ?

Contactez notre régie exclusive
DIRECT AGENCE

Rue 132, Angle 139 Aflao-Gakli Djidjolé
(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

CORIS PROTECT

UNE ASSURANCE PREVOYANCE*
à seulement **1 000** FCFA/MOIS



*OFFRE SOUMISE À CONDITIONS

- Frais médicaux en cas d'accident;
- Indemnité en cas de décès toutes causes;
- Indemnité en cas d'invalidité absolue suite à une maladie ou un accident.

La Banque Autrement

<https://togo.coris.bank>

